Conférence de Coopération Régionale Antilles & Guyane

Note de Présentation

Le Ministère des Outre-mer et le Ministère des Affaires Etrangères organisent à Jarry, en Guadeloupe, les 7 et 8 novembre, l'édition 2013 du rendez-vous annuel des acteurs publics et privés, nationaux et locaux, de l'insertion régionale des cinq collectivités françaises des Amériques (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Martin et Saint-Barthélemy).

Cette conférence de coopération régionale, instituée par l'article L. 443-4-7 du code général des collectivités territoriales, se tient dans le prolongement de son édition des 19-20 décembre 2012 à Cayenne. Elle intervient dans un contexte marqué par une triple évolution favorable :

- la volonté de renforcer la dimension économique de l'insertion régionale des DFA, qui passe notamment par la promotion d'une diplomatie économique active, réactive, efficace, à l'écoute et au service des entreprises soucieuses d'exporter leur savoir-faire dans les pays voisins;
- l'affirmation de la dimension internationale des collectivités françaises des Amériques, qui appelle une coordination étroite avec le réseau diplomatique de l'Etat, en vue de renforcer la dimension ultramarine de l'influence française;
- la volonté partagée du gouvernement et des collectivités locales de privilégier des projets de coopération opérationnels répondant aux intérêts des populations des DFA et de la France dans son ensemble tout en étant mutuellement bénéfiques aux pays tiers de la zone des Amériques ;

Dans ce cadre, la conférence a tout d'abord pour objet de faire un point sur l'état d'avancement des chantiers en cours en matière de coopération régionale. Toutefois, elle est aussi une instance d'impulsion, de coordination et de mise en cohérence des actions et projets menés par les services de l'Etat et les collectivités locales notamment régionales.

Cette édition 2013 est organisée autour de trois grandes orientations thématiques :

1) Renforcer l'attractivité régionale des départements français d'Amérique et des collectivités de Saint Barthélémy et Saint Martin

L'insertion régionale de la Guadeloupe, Guyane, Martinique mais aussi celle de Saint Martin et Saint Barthélémy passe aujourd'hui non seulement par la capacité de ces territoires à se projeter dans leur environnement régional mais aussi par leur capacité à promouvoir leurs territoires auprès des pays de leurs géographies respectives (notamment, Caraïbes et Amazonie). En conséquence, l'attractivité d'un territoire peut être évaluée par sa capacité à drainer des flux d'activités et de capitaux grâce à une offre territoriale, combinant des avantages concurrentiels, susceptible de persuader des acteurs étrangers (investisseurs ou entrepreneurs mais aussi étudiants ou clientèles touristiques ou médicales ou encore professionnels soucieux d'une formation spécifique), de réaliser leurs projets dans un territoire donné plutôt que dans un autre.

Dans cette perspective, cet atelier examinera la question récurrente de l'accès aux DFA en privilégiant un double angle d'approche : d'une part, celui des visas de circulation dont le ministère des affaires étrangères entend fluidifier la procédure de délivrance afin de renforcer les liens économiques des DFA avec leur environnement régional ; d'autre part, celui de la connectivité des territoires notamment en termes de desserte aérienne, maritime voire routière (en Guyane) mais aussi en matière d'interconnexion téléphonique et numérique (internet). Il se penchera ensuite sur l'internationalisation de l'offre de formation et l'exportation du savoir-faire éducatif des DFA à partir d'un recensement des projets de coopération éducative et universitaire. Il présentera aussi un point d'étape sur la coopération franco-caraïbe et amazonienne en matière scientifique et médicale, en tant que vecteur d'attractivité des DFA. Enfin, cet atelier reviendra sur les enjeux de sécurité en évoquant l'état de la coopération juridique, judiciaire, policière et douanière ainsi que la prévention et la gestion des risques naturels. Au-delà des diagnostics partagés, il s'agira de consolider et développer les initiatives communes en vue d'apporter des réponses adaptées aux enjeux d'une coopération régionale en plein essor.

2) Promouvoir l'insertion économique régionale des départements français d'Amérique et des collectivités de Saint Barthélémy et Saint Martin

Le renforcement de la dimension économique de l'insertion régionale des DFA constitue un enjeu politique de premier plan. Il constitue l'un des vecteurs potentiels de leur redressement et de leur modernisation économiques. Depuis la conférence de coopération régionale de Cayenne en 2012, les pouvoirs publics et les professionnels ont conjugué leurs efforts dans plusieurs directions complémentaires :

- a) la coordination des opérateurs et la mutualisation des services à l'international :
- b) la mise en réseau des TPE des DFA et la labellisation en vue de l'export ;
- c) les missions de prospection économique et commerciale ;
- d) le suivi des grands projets structurants à vocation régionale ;

Dans ce cadre, l'atelier 2 sera l'occasion de présenter les « guichets uniques à l'export » mis en place par les Chambres de commerce et d'industrie de Guyane et de Martinique ainsi que par la Région Guadeloupe. Il permettra aussi d'échanger autour du plan d'action des TPE des DFA ainsi que sur la labellisation en vue de l'export notamment en agroindustrie. Il reviendra ensuite sur les retours d'expériences des missions de prospection économique et commerciale organisées par les DFA dans les pays de la Caraïbe et du plateau des Guyanes. Il se poursuivra avec la revue des grands projets structurants notamment dans le domaine de l'énergie, du BTP et des transports. Enfin, une attention toute particulière sera donnée à l'accord de partenariat économique UE/CARIFORUM abordé sous l'angle des relations avec les DFA.

3) Réussir l'insertion institutionnelle régionale des départements français d'Amérique de la collectivité de Saint Martin

La plupart des collectivités territoriales des Antilles et de la Guyane, notamment les Conseils régionaux qui en sont l'avant-garde, entretiennent des relations de coopération avec des collectivités partenaires étrangères dans une quinzaine de pays. Depuis une

vingtaine d'années, cette affirmation de la dimension internationale des DFA est en plein essor tant du point de vue des pays couverts que des secteurs de coopération concernés. Cette diplomatie des territoires se traduit aujourd'hui par plusieurs initiatives significatives menées en concertation avec le ministère des affaires étrangères et son réseau diplomatique et consulaire :

- candidature des DFA, en leur nom propre et en qualité de membre associé, auprès de plusieurs organisations régionales (AEC, CARICOM) et sousrégionales (OECO);
- implantation de chargés de mission à la coopération régionale représentant les Conseils régionaux de Guadeloupe et de Martinique - DFA dans une dizaine de missions diplomatiques et consulaires;
- ouverture d'une antenne à caractère non diplomatique du Conseil régional de la Guyane dans les locaux de l'ambassade de France au Suriname;
- participation de délégations d'élus des DFA à des événements régionaux et accueil dans les DFA de délégations étrangères en provenance des Caraïbes et du plateau des Guyanes;
- diversification croissante du portefeuille de partenariats avec des entités relevant de pays tiers dans le cadre de la coopération décentralisée ;
- appropriation politique des instruments de la coopération territoriale européenne et volonté de renforcer la coopération avec les pays ACP

Dans ce cadre, le premier segment de cet atelier qui anticipe les adhésions en cours de finalisation, sera consacré à la définition d'une stratégie d'influence des DFA et de la France dans son ensemble, au sein des trois organisations régionales concernées. Il donnera lieu à un échange entre les représentants des Conseils régionaux et les ambassadeurs accrédités auprès de celles-ci. La deuxième séquence déplacera les discussions sur l'implantation des chargés de mission à la coopération régionale dans le réseau diplomatique et consulaire de l'Etat. Après un point d'étape sur les procédures administratives et financières en cours, les échanges porteront sur les modalités pratiques de mise en synergie des missions assignées à ces agents avec le plan d'action des ambassades. Le troisième segment présentera à nouveau aux élus et cadres publics locaux les cofinancements (notamment, les appels à projets thématiques) offerts par le ministère des affaires étrangères, auxquels leurs projets peuvent prétendre s'ils satisfont aux critères d'éligibilité. Malgré quelques initiatives remarquables, les collectivités des DFA sollicitent assez peu la délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), chargée d'accompagner et de soutenir cette dynamique. La quatrième séguence sera l'occasion de revenir sur les programmes opérationnels de la coopération territoriale européenne (PO-CTE) de la période écoulée, qui constituent l'instrument financier de référence en matière de coopération régionale. Elle permettra aussi d'envisager les nouveaux programmes opérationnels et leurs géographies pour la période 2014-2020, en mettant un accent tout particulier sur la nécessité d'en améliorer la gouvernance pour en augmenter les performances. Enfin, le dernier segment abordera la question récurrente du renforcement de la coopération entre les RUP, les PTOM et les pays ACP sous l'angle privilégié des opportunités offertes par le XIe FED.